



La source de Dymon

Bulletin municipal N°75 - Février 2026



Meilleurs Vœux 2026



VOEUX DU MAIRE

Mesdames et Messieurs

Chères Dixmontoises, chers Dixmontois, chers amis,

Nous sommes très heureux de vous accueillir ce soir et très touchés que vous soyez si nombreux.

Je vous souhaite à vous toutes et tous la bienvenue ce soir.

Je tiens tout d'abord à excuser toutes celles et ceux qui n'ont pu se libérer pour être parmi nous ce soir, bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune, ainsi qu'aux nouveau-nés, qui représentent l'avenir de Dixmont.

C'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour cette cérémonie traditionnelle d'échange des vœux.

Plutôt qu'un long discours, nous avons choisi de vous proposer un film retraçant l'année 2025 dans notre commune.

Vous aurez remarqué que nous sommes passés assez rapidement sur les travaux d'entretien réalisés dans les bâtiments communaux. Non pas parce qu'ils ne sont pas importants, mais tout simplement parce qu'il s'agit de travaux qui incombent à tout propriétaire ou locataire.

En nous confiant les clés de la commune, vous nous avez confié la responsabilité de son patrimoine. Nous avons le devoir de nous comporter en bons pères de famille et de restituer ce patrimoine en bon état et je dirais même, en meilleur état.

Un exemple, la consolidation de la toiture de la salle des fêtes, accompagnées de la pose de panneaux photovoltaïques.

Ces travaux répondent à plusieurs objectifs essentiels. Il s'agit d'abord de sécuriser et de pérenniser un bâtiment communal central pour la vie du village, lieu de rencontres, de manifestations et de convivialité. Il s'inscrit également dans une démarche responsable et tournée vers l'avenir, en favorisant la production d'énergie renouvelable, la maîtrise des dépenses énergétiques et la transition écologique à l'échelle communale.

Ce choix illustre la volonté du conseil municipal de conjuguer préservation du patrimoine communal, gestion rigoureuse des finances publiques et engagement en faveur du développement durable.

Mais gérer une collectivité, c'est aussi savoir prendre ses responsabilités et défendre l'intérêt du plus grand nombre.

Par ailleurs, afin de répondre aux préoccupations exprimées par de nombreux habitants, la commune a fait procéder à la pose de ralentisseurs sur certains axes identifiés, dans le but d'améliorer la sécurité routière, de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser les déplacements, en particulier pour les piétons, les enfants et les riverains.

Ces aménagements sont réalisés dans le respect de la réglementation, avec une attention particulière portée à leur implantation afin de concilier sécurité, circulation et tranquillité du village.

À travers ces projets, le conseil municipal poursuit un objectif clair : agir de manière concrète, pragmatique et responsable, au plus près des besoins des habitants, tout en préparant l'avenir de Dixmont.

Cependant, face à des aides de plus en plus réduites, nous devons faire des choix. Cela signifie qu'avant d'engager de nouveaux travaux, nous devons systématiquement nous poser la question : « Est-ce vraiment nécessaire et indispensable ? » Pour autant, les projets ne manquent pas.

VOEUX DU MAIRE

C'est un véritable travail d'équipe qui est mené dans l'intérêt des administrés.

Une équipe composée des élus, mais aussi des agents administratifs, Christine et Gwendoline, des agents technique, Véronique, Virgil et Hugues, des agents qui travaillent dans le regroupement de nos écoles de Dixmont et de Les Bordes (garderie, cantine). Au total, ce sont douze personnes qui œuvrent chaque jour pour notre commune.

Je souhaite leur adresser, en mon nom et au nom de l'ensemble des élus, un grand merci, car nous savons pouvoir compter sur votre dévouement et votre engagement pour nos populations et notre territoire.

Nous devons tout faire pour maintenir et accroître la population de notre commune afin de faire perdurer les services de proximité : écoles, agence postale, commerces et artisans existants, et, si possible, en voir revenir de nouveaux.

Il faut éviter que nos communes deviennent de simples cités-dortoirs. Proposer des emplois sur place contribue à faire vivre nos villages.

Je souhaite également exprimer, une fois de plus, toute ma reconnaissance à l'ensemble des bénévoles des associations, qui font la richesse et la diversité de notre commune.

Je me tourne maintenant vers les élus, femmes et hommes, pour les remercier de leur investissement, de leur solidarité et de leur participation active aux affaires communales. Eux aussi sont des bénévoles au service de la population.

Alors, à défaut de remerciements ou de reconnaissance, épargnez-leur, dans la mesure du possible, les critiques souvent malvenues et le plus souvent injustifiées. Sachez qu'ils sont tous à votre écoute, et qu'un bon dialogue vaut toujours mieux qu'un jugement hâtif et péremptoire.

Je souhaite également avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles, ainsi que pour celles et ceux qui sont touchés par la maladie. Qu'ils soient assurés de tout notre soutien.

Se souhaiter une bonne année n'est pas anodin, c'est avoir l'espoir dans l'avenir et croire qu'il peut être meilleur. C'est se regrouper pour affronter les événements, se réunir pour partager les bons moments, échanger et discuter plutôt que s'affronter.

C'est aussi ce que je souhaite pour la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, car ensemble, nous serons toujours plus forts que seuls.

Se souhaiter une bonne année n'est pas un simple rituel, c'est croire en l'avenir, même lorsqu'il paraît incertain. C'est avoir confiance dans notre capacité collective à avancer, à surmonter les difficultés et à construire, ensemble, un futur meilleur.

Comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry : « **Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.** »

C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir, avec responsabilité, engagement et solidarité, pour que Dixmont reste une commune vivante, accueillante et tournée vers demain.

Pour que notre Agglomération du Grand Sénonais soit toujours au côté des communes qui la compose.

Et bien maintenant, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et d'espérance pour l'année à venir.

Encore très belle et heureuse année à toutes et à tous.

Avant de lever notre verre à l'amitié et à la solidarité, je vous propose d'applaudir chaleureusement celles et ceux qui ont préparé cette réception.

SOMMAIRE

Association des Parents d'Elèves	5	Travaux	21
Nouveau Comité des Fêtes	6-7	État civil	22
Halloween la Borde à la Gousse	9	Jeux	24
Marché de Noël, école	10-11	Ufo Street	25
Commémoration	12	Echos de la mairie	26-27
APPED repas dansant	14	Neige sur Dixmont	28
Repas des anciens	15	Association Cha.Bada et Cie	29
Bibliothèque	16-17	Calendrier collecte des déchets	31
Syndicat d'Initiative	18-19	Élection municipale	32
Sécurité routière	20	Numéros utiles	33
		Infos services	34

CALENDRIER

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
Dimanche 1 mars	-	Carnaval	NCDF et Association Parents d'élèves	Terrain communal
Dimanches 15 et 22 mars	8H – 18H	Élections Municipales	Mairie	Salle d'évolution
Vendredi 20 mars	20H00	Soirée jeux	ALCD	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 11 avril	9H00	Nettoyage de la commune	Mairie	Place de la fontaine
Dimanche 26 avril	8H00	Randonnée	Mairie et ALCD	L'Enfourchure
Samedis 6 et 13 juin	-	Animations	Chabada et Compagnie	L'Enfourchure
Dimanche 21 juin	-	Fête de la musique	Gésa et Nico	Restaurant
Samedi 27 juin	-	Fête de fin d'année	Association Parents d'élèves	L'Enfourchure

Association des Parents d'Élèves

En 2025, année de création de l'Association des Parents d'Élèves des écoles de Dixmont-Les Bordes, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants et à leurs familles : diffusion de dessins animés à Dixmont en janvier, loto à Les Bordes en février, Carnaval à Dixmont en mars en partenariat avec le Nouveau Comité des Fêtes, participation à la fête des écoles en juin, puis une boum de fin d'année scolaire à Les Bordes et enfin marché de Noël de Dixmont pour l'école de Dixmont.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE a lancé sa première action avec une après-midi jeux de société organisée en novembre à Les Bordes. Dans les prochains mois, nous espérons vous retrouver nombreux lors des événements suivants :

- projection d'un dessin animé à Les Bordes,
- repas dansant à Les Bordes,
- Carnaval à Dixmont, en partenariat avec le Nouveau Comité des Fêtes de Dixmont,
- après-midi olympiades à Dixmont,
- fête des écoles à Les Bordes,
- soirée de fin d'année au Prieuré de l'Enfourchure.

L'Association des Parents d'Élèves a pour objectif de proposer des activités conviviales pour les enfants et de contribuer au financement de projets menés en collaboration avec les écoles.

Pour poursuivre cette dynamique et développer encore davantage nos actions, nous comptons sur vous : adhérez nombreux et rejoignez l'APE !

JARDINERIE Kallenkoot
PÉPINIÈRE • FLEURISTE • ANIMALERIE • DÉCORATION
34 Faubourg Saint-Nicolas
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
03 86 87 11 62

Venez vite demander votre carte fidélité

JARDINERIE Kallenkoot
Ma carte de fidélité

BASSE-COUR OISEAUX CHATS CHIENS

- UN GRAND CHOIX DE VÉGÉTAUX TOUTE L'ANNÉE
- DES PRODUITS DE JARDINAGE DE QUALITÉ
- DU CONSEIL PERSONNALISÉ AU QUOTIDIEN
- ALIMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES ANIMAUX

Nouveau Comité des Fêtes

Bonjour chers Dixmontois,

Petit récapitulatif du dernier trimestre 2025.

Le 31 octobre, au Prieuré de l'Enfourchure, s'est déroulé notre 2^e escape game, qui a rencontré un grand succès.

Merci à tous pour votre participation.

Puis, en novembre, nous étions présents au Rallye du Grand Sénonais, où vous étiez nombreux à venir nous rendre visite. Merci pour ces beaux échanges.

Enfin, pour clôturer cette belle année, le 6 décembre, nous avons organisé notre marché de Noël à la salle des fêtes en journée, puis, pour une première, une partie s'est déroulée en extérieur en soirée. Ce fut un véritable succès. Votre présence et les sourires sur vos visages nous confortent dans nos efforts.

Merci aux exposants intérieur et extérieur sans qui rien ne serait possible.

Merci également à la commune pour son aide, aux riverains qui nous ont soutenus en nous fournissant l'électricité, ainsi qu'aux bénévoles.

Vos retours positifs nous encouragent pour la suite, en espérant vous retrouver dans nos prochaines aventures au cours de l'année.

Dates à retenir :

10 mai : après-midi jeux

10 octobre : repas

31 octobre : escape game

5 décembre : marché de Noël

L'équipe du nouveau comité des fêtes Dixmontois



Nouveau Comité des Fêtes

Récapitulatif 2025



 **FABRICATION FRANÇAISE**

MENUISERIE FUENTES CONCEPT

- MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS
 - STORES, PERGOLAS
 - VOLET ROULANT ET BATTANT
 - PORTAILS, CLOTÛRES
 - PORTES DE GARAGE
 - ISOLATION
 - FENÊTRE DE TOIT
- SUIVEZ NOUS SUR 

 **07 70 16 83 02** 89500 LES BORDES
www.menuiserie-fuentes-concept.fr



- Plomberie • Chauffage
- Climatisation • Pompe à chaleur • Géothermie

CHAPITRE - 89500 DIXMONT



03 86 96 90 69



06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

COLAS RECRUTE

Pour l'établissement Bourgogne-Ouest

- 48 chemin des Ruelles - 89380 APPOIGNY
- ZA Les Grèves 3 - Chemin des Grèves - 89100 MALAY-LE-GRAND
- 4 rue Louise Michel - BP 25 - 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS

Tél : **03 86 53 59 50** - yonne@colas.com

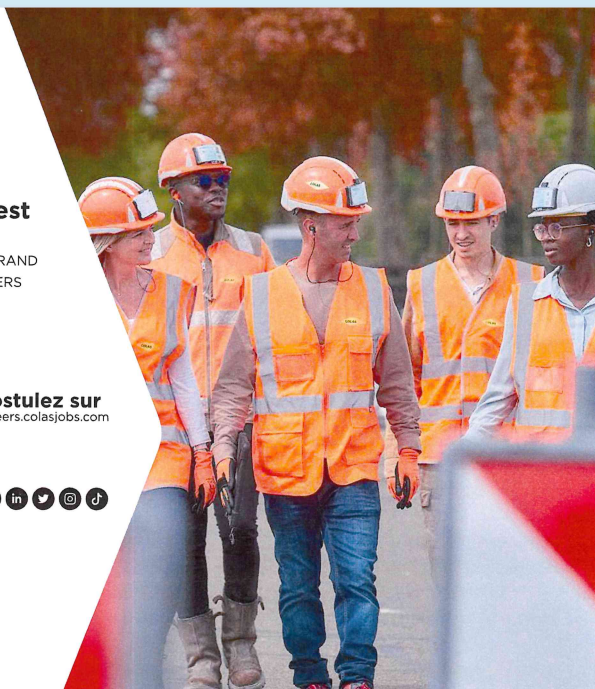
Les offres à pourvoir :

- Chefs de chantier (H/F)
- Ouvriers VRD (H/F)
- Ouvriers enrobés (H/F)
- Conducteurs d'engins (H/F)
- Géomètre-topographe (H/F)



Postulez sur
careers.colasjobs.com

colas.com     



HALLOWEEN

La Borde à la Gousse



La Borde à la Gousse a été envahi par de petites créatures affamées... de bonbons ! Après une tournée riche en frayeurs et en sucreries, tout le monde s'est retrouvé pour un goûter bien mérité.

Mission réussie : aucun sort jeté, et beaucoup de sourires récoltés !



ÉCOLE DE DIXMONT

4ème **marché de Noël** le **06 décembre 2025**
qui a été de nouveau un grand succès.

Cette année, 4 matinées d'ateliers de 1h30 avec les parents ont permis de fabriquer des objets avec les enfants.



MARCHÉ DE NOËL

Lors de ce marché, plusieurs stands :

- Présence du père Noël
- Promenades à poney (merci à l'écurie de la Vernade)
- Jeu du chamboule tout de Noël
- Jeu du coup de poing
- Vente de boissons et gourmandises
- Vente de sapins
- Vente des objets fabriqués par les enfants



Grâce à ce marché et à la participation de tous, la coopérative scolaire a récolté environ 1000 € qui vont permettre de programmer de nouvelles sorties/activités pour cette année 2026 !

L'équipe éducative de Dixmont est ravie de voir la joie des enfants lors de ce marché et remercie les parents de leur présence et participation.

COMMÉMORATION

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, la commune a commémoré l'Armistice de 1918 lors d'une cérémonie empreinte de recueillement et de transmission de la mémoire. Organisée conjointement par la municipalité et l'Association des anciens combattants, cette commémoration s'est déroulée en présence d'élus, des porte-drapeaux, des habitants, ainsi que des jeunes élèves des communes de **Dixmont** et **Les Bordes**, dont la participation a été particulièrement appréciée.

Au cours de la cérémonie, en reconnaissance de son engagement militaire, notamment lors de sa participation à l'**opération DAMAN au Liban** de juin à décembre 1984, Monsieur **Eddy Rigaut**, administré de la commune, s'est vu remettre par Monsieur le Maire, la **Croix du Combattant**.

La cérémonie s'est achevée par un **vin d'honneur offert par la municipalité**, moment convivial permettant aux participants d'échanger et de prolonger le devoir de mémoire. Celui-ci a été suivi d'un **repas organisé par l'Association des anciens combattants**, clôturant cette journée placée sous le signe du souvenir, de la reconnaissance et du lien intergénérationnel.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, les enseignants et les élèves pour leur présence, ainsi que l'association des anciens combattants pour son engagement constant en faveur du devoir de mémoire.



SUNY ⚡ WATT

ARTISAN
LOCAL



PHOTOVOLTAÏQUE & POMPES À CHALEUR

VOTRE PARTENAIRE

solar**edge**



☎ 06 28 29 70 07

Chez Gésa & Nico

chez-gesa-nico@orange.fr

Bar Restaurant Épicerie

10 12 rue d'eichtal 89500 Dixmont

03 86 95 44 91

Facebook : chez Gesa et Nico

Bar et épicerie : 7h30 à 19h30

Restaurant de 12h à 14h et de 19h30 à 21h00

Fermé le mardi entier, lundi soir et dimanche soir

Repas dansant du 8 novembre 2025

Le succès fût une nouvelle fois au rendez-vous de cette soirée. Tous nos remerciements vont à nos sponsors (Ets Dosnon, Ets Kallenkoot, Piment by T&R et D'Nuances Coiffure) pour les lots, à nos bénévoles de l'APPED (toujours aussi nombreux) pour leur implication, à l'orchestre Mosaïque pour l'ambiance musicale et dansante et surtout aux nombreux participants qui nous permettent de dégager des fonds pour les futurs travaux dans l'église.

Alors mille bravos et mercis à vous
toutes et tous et rendez-vous en 2026.



REPAS DES ANCIENS

Le Maire et quelques élus ont reçu les aînés de la commune au restaurant « Chez Gésa et Nico », dimanche 30 novembre 2025 à l'occasion du traditionnel repas offert par la municipalité.

Environ 50 personnes ont pu partager un repas de fête pour l'occasion. Ce moment tant attendu pour certains, leur a permis de passer une agréable journée, grâce aux échanges avec leur voisin de table, retraçant les souvenirs ou anecdotes du passé et oubliant, le temps d'un instant, les soucis du quotidien.

Le menu était confectionné par Gésa et servi par Nico. Une pensée va pour nos aînés, qui étaient inscrits et pour des raisons de santé de dernier moment, n'ont pu participer. Marie-Nicole Neugnot et Roger Pinchon leurs ont livré leurs repas. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Bonne année et bonne santé à tous.



BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque municipale de Dixmont

Vous souhaitez venir vous inscrire à la bibliothèque ?

Vous y trouverez un rayon jeunesse fourni, des albums pour enfants, des livres pour accompagner l'apprentissage de la lecture, des livres pour accompagner votre enfant avec trouble DYS, mais aussi des romans jeunesse, des mangas, des BD, des documentaires sur tout un tas de sujets, ainsi qu'un rayon adulte avec des romans, des polars, des BD et un fonds local, et surtout un accueil bienveillant et avec le sourire !

L'inscription est gratuite et il suffit d'avoir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

L'inscription donne droit à l'emprunt de 8 livres par personnes, pour un délai de 6 semaines.

Alors n'hésitez plus !

Nous sommes là :

les lundis de 17

h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

Nous avons la chance d'avoir une jolie bibliothèque de village, à taille humaine, alors venez en profiter.
L'espace premières lectures, Dys et premières BD :



Des romans pour enfants bons lecteurs et ado, des mangas, des documentaires :



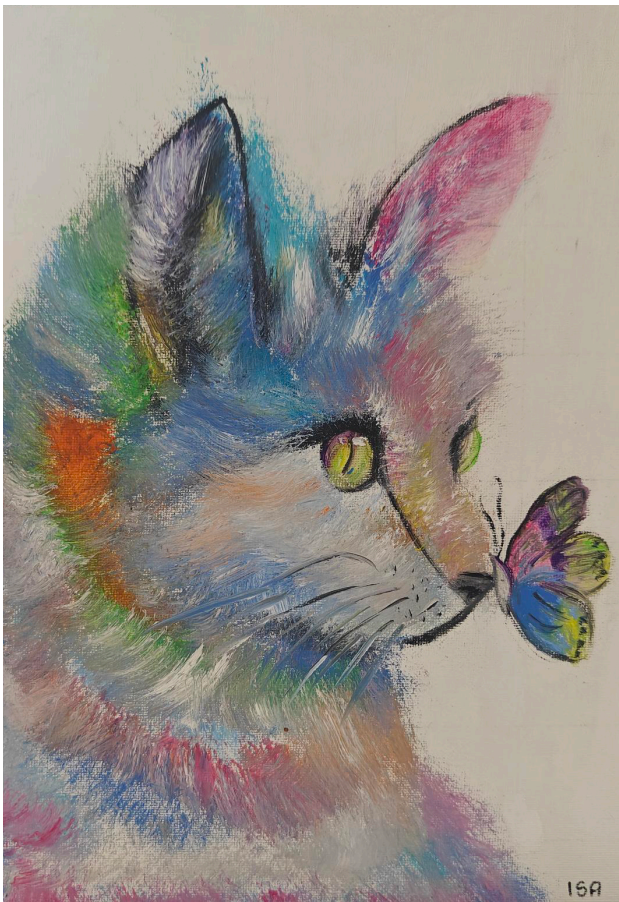
Des BD jeunesse :



Des polars et des romans pour adultes :

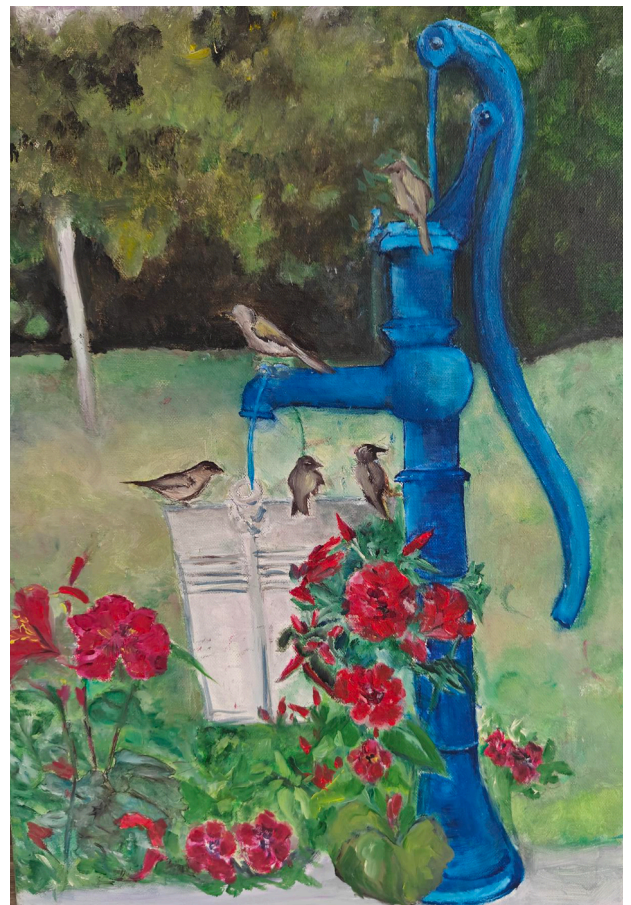


BIBLIOTHÈQUE



En octobre, nous avons organisé l'exposition des peintures de l'Association Loisirs et Culture Dixmontois.

Des peintres tous aussi talentueux les uns que les autres, avec des styles très éclectiques, ont exposés leurs œuvres dans la salle d'exposition de la bibliothèque. Une trentaine de personnes s'est déplacée pour admirer leurs œuvres.



SYNDICAT INITIATIVE

1878 : La première description archéologique du prieuré de l'Enfourchure



On doit à Adolphe de Dion (1823- 1909), inspecteur à la Société française d'archéologie, des recherches poussées sur l'ordre de Grandmont et l'architecture de ses prieurés. Trois articles paraissent de 1874 à 1879 dans le *Bulletin monumental. Collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France*. Quatre pages du dernier article sont consacrées à décrire « les belles ruines » qui se trouvent à l'Enfourchure, ancien prieuré grandmontain. C'est, natif de Dixmont, le jeune Alexandre Pissier (1851-1934), séminariste puis ordonné prêtre en janvier 1877, qui lui a fourni une description précise.

L'Enfourchure, à Dixmont, fut fondée en 1209 par Guillaume I^{er}, comte de Joigny. En 1317, on y réunit les prieurés de Ligny, au diocèse de Langres, et de Traxs, au diocèse de Sens. Dans une visite de 1496, il est dit : *Ecclesia portendit ruinam*¹. Aussi fut-elle reconstruite au XVI^e siècle, ainsi qu'une grande partie des bâtiments. Nous devons à M. l'abbé Pissier la description de ces belles ruines, ainsi que le plan et les dessins ci-joints. À la construction du XIII^e siècle appartiennent une jolie porte latérale de l'église et les parties du rez-de-chaussée dont les fenêtres sont en plein cintre. L'église a 41 m de longueur dans œuvre sur 6,50 m de large. Elle était coupée en deux par un mur qui ne laissait qu'une étroite arcade pour communiquer de la nef au chœur, et contre lequel s'appuyaient deux autels latéraux accompagnés de crédences. Le vaisseau était largement éclairé, non seulement par les trois fenêtres de l'abside et par une autre fort grande au pignon, mais encore par des fenêtres latérales à meneaux flamboyants. La voûte, à nervures et non plus en berceau, retombait sur des consoles ornées de bustes d'anges tenant des banderoles.

Au sud de l'église, se trouve le cloître ; l'escalier du dortoir touche le chœur dans lequel une porte permet d'entrer directement ; puis viennent la salle capitulaire de 40 m sur 7, dont les voûtes ne se sont effondrées qu'en 1870, le réfectoire et à sa suite la cuisine. Le dortoir, placé au-dessus de ces pièces, se composait de deux rangs de huit cellules de chaque côté, et d'un couloir central de 1,60 m de large. Chaque cellule était éclairée par une petite ouverture carrée et avait 3,30 m de long sur 2,70 m de large. Un colombier rectangulaire était placé dans le prolongement de cette aile, mais séparé par un espace vide dans lequel probablement se trouvaient les latrines.

De l'autre côté du cloître, le long de la nef, une étroite pièce voûtée paraît avoir servi de sacristie. Suit une grande salle, également voûtée, puis les appartements du prieur, reconstruits au XVI^e siècle. Le quatrième côté n'offre plus que des ruines.

A la rencontre du bâtiment du dortoir avec l'abside de l'église, l'appui d'une étroite fenêtre grillée porte une inscription en caractères du XVII^e siècle : **CY BAS SE TROUVE...** le reste est martelé. Or, à l'intérieur, sous cette fenêtre, un étroit conduit permet de se laisser glisser dans un caveau sans jour, voûté en berceau et qui a 3,10 m de long sur 2,30 m de large et 2,10 m de haut. Il s'étend sous le sol extérieur et sous les fondations de l'abside dont il est au moins contemporain. Cette position fait hésiter à y voir une fosse d'aisance, quoiqu'il ait eu cette destination à une époque récente. M. Pissier incline à y reconnaître un cachot ou *Vade in pace*² ; je pencherais plutôt pour une cachette qui aurait servi à protéger les reliques du monastère dans un moment de troubles.

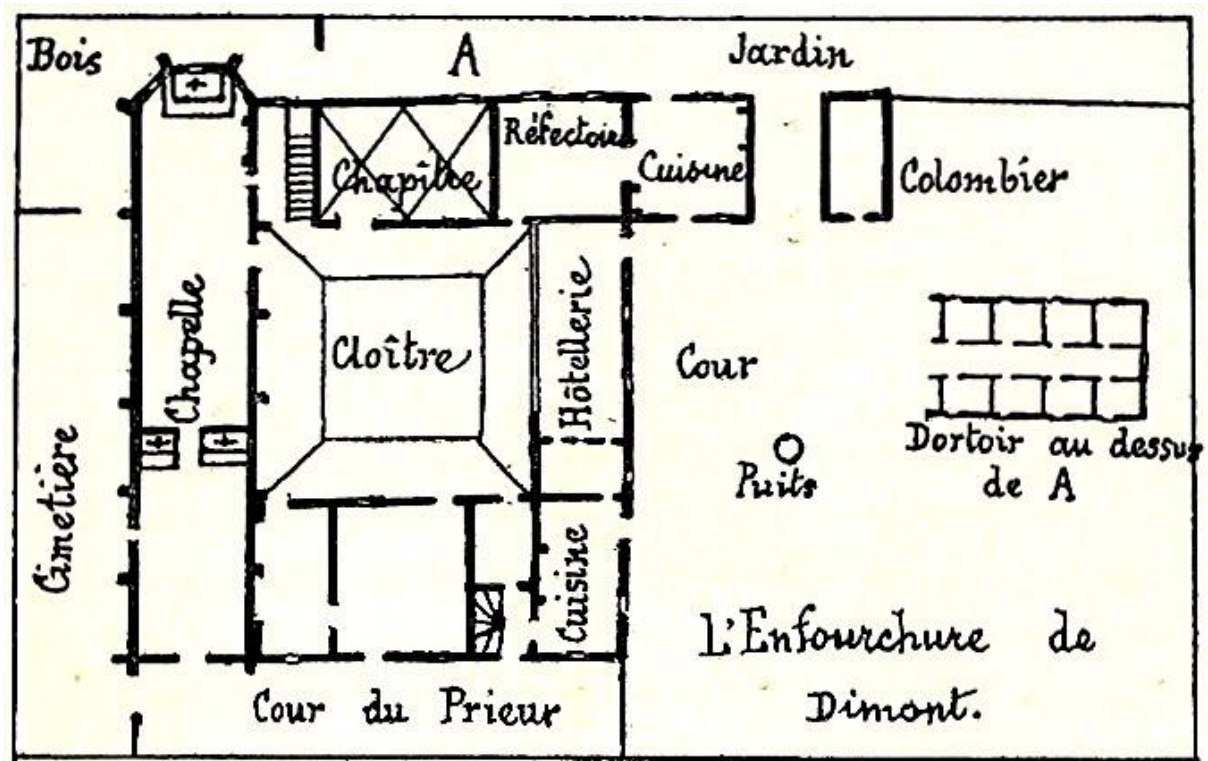
M. d'Eichthal, propriétaire actuel de l'Enfourchure, y a fait faire des fouilles qui n'ont donné que des débris de statues et le sceau du monastère. Il représente un personnage debout ; la main droite sur la poitrine soutient un objet indéterminé ressemblant à un petit banc ; la main gauche tient une croix à longue hampe. La légende consiste en un seul mot DIMONE, en caractères du XIII^e siècle. Dans les parties qui datent du XVI^e siècle, on voit à plusieurs endroits un écusson sculpté, portant sur un fond de gueules cinq fusées, ou losanges allongés accolés et formant une bande incomplète.

Peu après la parution de ce premier article, à son tour l'abbé Pissier publie en 1880 dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* son premier écrit, *Essai historique sur le Prieuré de l'Enfourchure, ordre de Grammont*, repris en brochure de 60 pages.

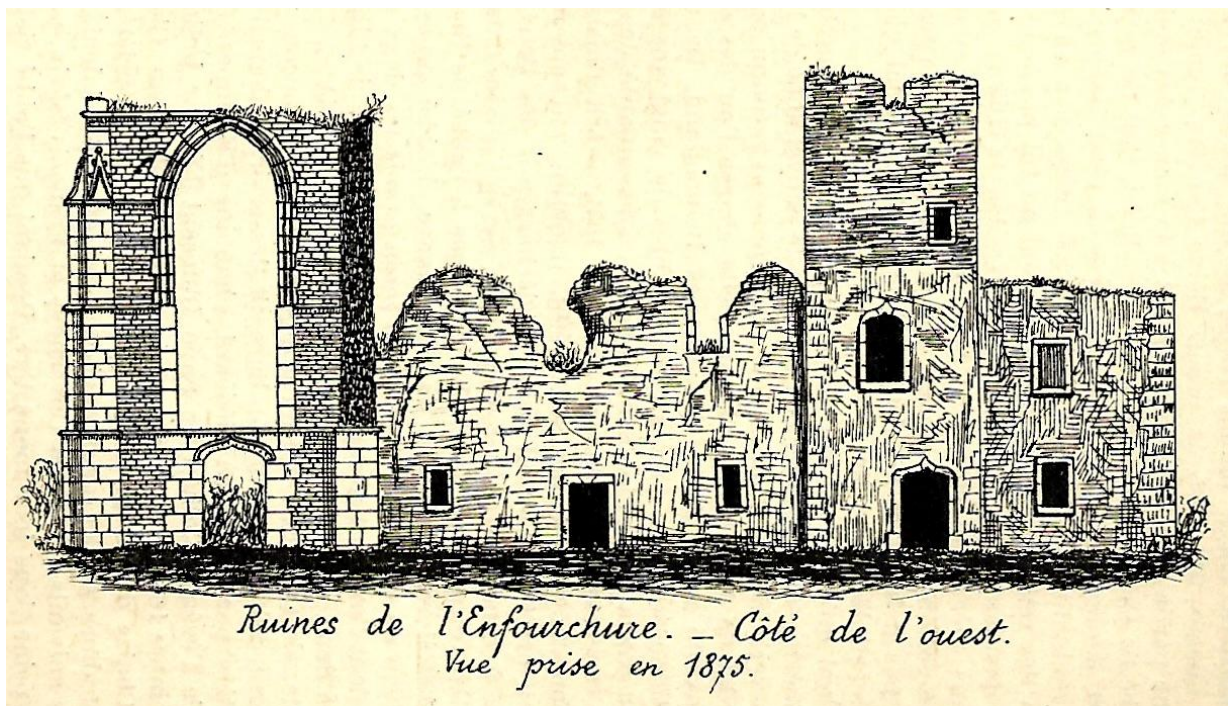
¹ « L'église menaçait ruine. »

² Appellation du cachot dans les monastères.

SYNDICAT INITIATIVE



Plan détaillé du prieuré établi par l'abbé Pissier, publié en 1878 par Adolphe de Dion



Propriété de l'association *Le Amis du Patrimoine du Pays d'Othe* (APPO), le site accueille diverses manifestations publiques ou privées. **Contact** : appo@lenfourchure.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité routière: mise en place de ralentisseurs dans la commune

Comme annoncé dans un précédent bulletin municipal (n° 38 d'octobre 2023), la commune de Dixmont a engagé la réalisation de ralentisseurs sur certains axes identifiés comme sensibles en matière de circulation.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité un temps de préparation plus long que prévu. Des difficultés techniques et réglementaires ont en effet dû être levées afin de garantir la conformité des aménagements aux normes en vigueur et leur parfaite intégration dans l'environnement communal. Ces obstacles désormais résolus, les travaux ont été réalisés.

Cette décision s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de renforcer la sécurité routière pour tous les usagers, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des automobilistes. Il est important de souligner que, jusqu'à présent, aucun accident grave n'a heureusement été déploré sur les secteurs concernés. Justement, ces aménagements ont un objectif avant tout préventif : ils visent à anticiper les risques potentiels et à éviter qu'un événement dramatique ne survienne.

La municipalité est consciente que la mise en place de ralentisseurs peut être perçue comme une contrainte, notamment pour les conducteurs respectueux des règles de circulation. Ces derniers peuvent se sentir pénalisés par un dispositif destiné à limiter les comportements excessifs d'une minorité. Néanmoins, l'expérience montre que ce type d'aménagement reste l'un des moyens les plus efficaces pour modérer les vitesses et sécuriser durablement les zones concernées.

La sécurité de chacun demeurant une priorité, la commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur civisme, et rappelle que ces mesures n'ont qu'un seul objectif : préserver la tranquillité et la sécurité de tous, aujourd'hui comme demain.



La Mine

Rue d'eichtal



TRAVAUX

Travaux de voirie rue des Vignes : une meilleure gestion des eaux pluviales

Des travaux ont récemment été réalisés **rue des Vignes**, notamment à l'intersection avec la **rue des Chevaliers**, afin de limiter les écoulements d'eau et de boue constatés lors de fortes intempéries, situation qui pouvait gêner la circulation, dégrader la chaussée et occasionner des nuisances pour les habitations avoisinantes.

Ces aménagements comprennent la **création de puisards** et l'installation de **récepteurs d'eaux pluviales**, permettant une meilleure gestion du ruissellement et une protection accrue de la voirie et des riverains associés.

La commune poursuit ainsi ses actions en faveur de la sécurité, de l'entretien du domaine public et de l'amélioration du cadre de vie et remercie les riverains et usagers pour leur compréhension durant la période des travaux.



ÉTAT CIVIL

Naissances

LEGRAND PLOSSARD Lorian, le 12 janvier
FORESTI Fabio, le 25 janvier
ATMANI Sofia, le 5 août
MARQUEZ-BLASQUEZ Kenzo, le 29 septembre
MESCHINI MAS Lynne, le 5 octobre
RELIN Diane, le 26 octobre
BLIN Edem, le 7 novembre



Mariages

LAGES Clément et FERRERO Cindy, le 1 février
BÉGUIN Johann et AMELIN Vicky, le 31 mai
DOS SANTOS MELO Florian et CLERC Victoria, le 19 juillet
DILLON Didier et DUMONT Virginie, le 6 septembre
HENOCQ Davis-Olivier et REALE Virginie, le 20 septembre



Décès

VIÉ épouse LOPÉS D'OLIVEIRA Colette, le 12 janvier
BERTRAND Roland, le 4 avril
MARTINS Laurinda, le 3 juin
CHAISTRAGNAT Raymond, le 9 juin
JOUAN épouse CADELEC Barbara, le 17 septembre
DION épouse GOMÈS DA COSTA, le 29 octobre
BEDEAU Annic, le 7 décembre



CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics

Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19



Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



JEUX

Y	L	H	I	V	E	R	C	H	Z	I	S	M	T
W	C	G	A	C	Y	C	L	A	M	E	N	F	M
F	F	G	E	L	É	E	P	C	Q	Y	I	R	S
Q	B	O	R	T	V	I	O	L	E	T	T	E	G
S	V	É	G	L	A	N	T	I	E	R	V	A	U
F	F	X	F	A	B	X	J	A	S	M	I	N	I
Y	U	X	Q	O	S	B	T	B	L	Q	R	C	A
O	H	H	D	I	F	X	U	M	U	K	K	W	L
H	I	F	L	E	U	R	S	L	G	X	K	M	T
R	B	P	E	R	V	E	N	C	H	E	Y	R	U
C	H	È	V	R	E	F	E	U	I	L	L	E	B
L	N	D	D	J	G	U	N	E	I	G	E	G	Q
F	D	F	Y	E	Z	S	C	A	M	É	L	I	A
U	I	R	I	S	T	R	S	Y	R	D	Y	V	K

Camélia

Chèvrefeuille

Cyclamen

Fleurs

Gelée

Hiver

Iris

Jasmin

Neige

Pervenche

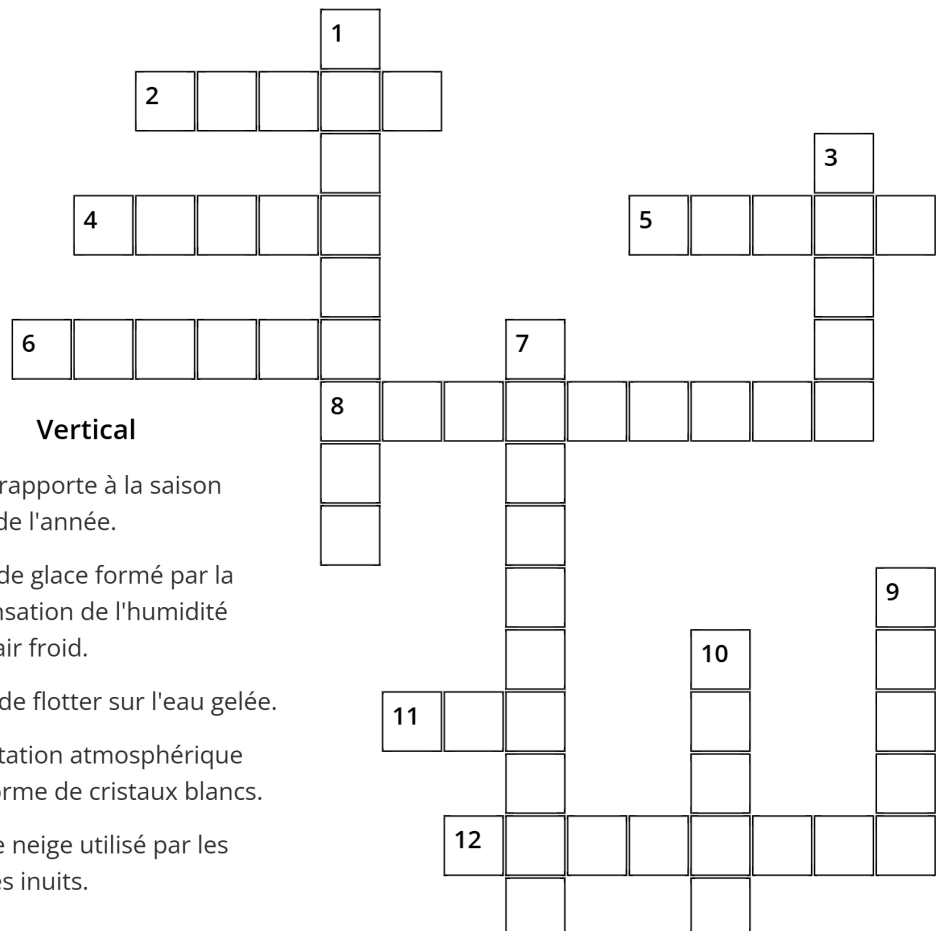
Violette

Églantier



Horizontal

2. Température basse caractéristique de la saison hivernale.
4. Eau figée en solide par le froid.
5. Chaussure équipée d'une lame pour glisser sur la glace.
6. Petit cristal de glace qui tombe du ciel en hiver.
8. Chute brutale de neige, de glace et de rochers sur une pente enneigée.
11. Sport d'hiver pratiqué sur la neige avec des planches attachées aux pieds.
12. Figure de neige représentant un personnage.



Vertical

1. Qui se rapporte à la saison froide de l'année.
3. Dépôt de glace formé par la condensation de l'humidité dans l'air froid.
7. Action de flotter sur l'eau gelée.
9. Précipitation atmosphérique sous forme de cristaux blancs.
10. Abri de neige utilisé par les peuples inuits.

Réponses page 39

UFO STREET



Sous une météo capricieuse, pas moins de 140 jeunes sont venus se rencontrer autour de pratiques urbaines.



ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14/10/2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole et M. PIERRET Jean-Claude adjoints, MM. DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, JACQUET Julien, Mmes MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. GAMBIER Benoit représenté par M. PINCHON Roger jusqu'à son arrivée, M. VASSARD Jean-Luc représenté par M. DUFLOS Alexandre, M. SOETE Alain représenté par M. PIERRET Jean-Claude, M. LAMIRAUX Simon représenté par M. BOTIN Marc, M. PERRAUT Marc représenté par Mme NEUGNOT Marie-Nicole, Mme BERTOLDO Claire-Marie représentée par Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, Mme BERTHOT Stéphanie représentée par Mme JARDIN Marie-Joseph.

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le conseil municipal vote à l'unanimité une décision modificative au budget pour :

En investissement :

- DÉPENSES - Compte 1641 OPFI ... + 10 250.00 €
- DÉPENSES – Compte 2313 Op 051 + 4 700.00 €
- RECETTES –Compte 021

Virt de la section Fonct.....+ 14 950.00 €

En fonctionnement

- DÉPENSES – Compte 64111..... – 14 950.00€
- 023 Virt à la section investissement +14 950.00€

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – Mise en place de dispositifs d'attractivité touristique et modalités de participation financière de la Commune

Le conseil municipal,

APPROUVE le déploiement de dispositifs d'attractivité touristique sur le territoire communal,

APPROUVE le projet de convention portant sur le déploiement de dispositifs d'attractivité touristique, destinée à lier l'Agglomération, l'AASI et la commune,

APPROUVE le montant global de la dépense, à savoir 1285.62€ TTC, participation à verser à l'Agence d'Attractivité Sens Intense en qualité de subvention d'équipement

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, et tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération, et à engager les crédits nécessaires.

Demande de fonds de concours – Pro-gramme ÉCONOMIE ÉNERGIE BÂTIMENTS PUBLICS

M. BOTIN rappelle que des subventions ont été demandées auprès de la Préfecture et du C.A.G.S pour le dossier « Programme d'économie d'énergie sur les bâtiments publics ».La demande de subvention concernant le « Fonds vert » ayant été rejetée, le conseil municipal approuve à l'unanimité de demander un complément de

fonds de concours à la CAGS à hauteur de 15 %, soit 2 885.00 €.

Demande de fonds de concours CAGS – Création d'une piste forestière

Le conseil municipal adopte à la demande de subvention fonds de concours auprès de la C.A.G.S. à hauteur de 40 % pour la création d'une piste forestière avec élargissement de la voie afin d'exploiter la forêt communale « Le Gumery » et

charge le maire des formalités administratives.

- Entreprise COLAS..... 99 912.00 €
- Subvention sollicitée 40 %..... 39 965.00 €

Demande de subvention Association pour le développement des Soins palliatifs

Le conseil municipal accepte de verser une subvention à l'Association pour le développement des soins palliatifs, d'un montant de 200.00 €, cette somme sera mandatée à l'article 65748 Chapitre 11 du budget.

Remboursement anticipé du prêt de couverture contracté pour la revitalisation du bourg

Au vu de la situation comptable de l'opération travaux de revitalisation du centre bourg faisant apparaître l'encaissement d'une grande partie des subventions demandées, il y a lieu, comme le stipule le contrat de prêt de couverture contracté au Crédit Agricole, de faire un remboursement anticipé à hauteur de 394 000.00 €. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Demande de subvention scolaire MFR de Villevallier

le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 40.00 € pour la scolarité d'une enfant de Dixmont à la MFR de Villevallier.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25/11/2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit adjoints, MM. SOETE Alain, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : Mme BERTHOT Stéphanie représentée par Mme JARDIN Marie-Joseph, M. VASSARD Jean-Luc représenté par Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. LAMIRAUX Simon représenté par M. BOTIN Marc, Mme BERTOLDO Claire-Marie représentée par M. PIERRET Jean-Claude, M. JACQUET Julien représenté par M. GAMBIER Benoît jusqu'à son arrivée en séance.

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

Décisions modificatives au budget

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives au budget suivantes :

En investissement

- DÉPENSES - Compte 1641 OPFI ...	+ 2 396.00 €
- DÉPENSES – Compte 2313 Op 051	+ 54 500.00 €
- DÉPENSES – Compte 21318 Op 051	- 51 243.70 €
- RECETTES – Compte 021 Virt de la section Fonct.....	+ 5 652.30 €

En fonctionnement

- DÉPENSES – Compte 64111.....	- 3 256.30 €
- DÉPENSES – Compte 66111.....	- 2 396.00 €
- 023 Virt à la section investissement.....	+ 5 652.30 €

Délibération souscription d'un emprunt

Le conseil municipal décide de conclure un contrat de prêt avec la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté d'un montant de 70 000.00 € sur 5 ans à échéance annuelle constante pour les travaux de toiture et pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes et autorise le maire à signer tout document relatif au contrat de prêt décrit ci-dessus.

Délibération rapport annuel sur la qualité et les services de l'eau et assainissement

Le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la C.A.G.S pour l'année 2024.

Délibération rapport annuel du service public de prévention et gestion des déchets

Le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers de la C.A.G.S. pour l'année 2024.

Délibération d'actualisation de la délégation du droit de préemption urbain

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la délégation du droit de préemption urbain de la C.A.G.S sur l'ensemble des zones U et AU du PLUi-H de la commune de Dixmont, à

l'exception des parcelles entrant dans le champ de compétence du développement économique de la C.A.G.S. Autorise le Maire à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Convention d'occupation du domaine public avec droit d'accès au profit des Eaux de Paris

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer la convention d'occupation du domaine public proposé par Les Eaux de Paris pour la mise en place d'un piézomètre sur la partie appartenant à la commune où se trouve un puits entre les n° 11 et 15 de la rue des Marnières, hameau de La Grande Vallée.

Travaux École Dixmont

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de 1 290.00 € HT de la Sté Décolifts pour apposer des plinthes en inox dans le bas des murs des classes et des platines au niveau des poignées de porte dans l'école de Dixmont, ainsi qu'une décision modificative au budget nécessaire avec les écritures suivantes :

En fonctionnement compte 63512..... - 1 548.00 €

Compte 023

Virement à la section investissement.....1 548.00 €

En investissement :

Opération 051 Bâtiments communaux

compte 2181.....+ 1 548.00 €

Compte 021

Virt de la section fonctionnement..... 1 548.00 €

Loyer M.A.M

Après réflexion et au vu de la situation des comptes de la M.A.M., le conseil municipal décide à l'unanimité de laisser les locaux à titre gracieux, les charges (eau et électricité) restant à la charge de la M.A.M.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

Il a neigé sur ... Dixmont

Un épisode neigeux d'une rare intensité a blanchi notre commune de Dixmont et nécessité l'intervention de nos employés municipaux avec le tracteur équipé de la lame de déneigement et de la saleuse. Merci à eux.

(Photos Christian Nicolle et Jean-Claude Pierret)



La Tuilerie



Grange-Pourrain

ASSOCIATION



Nouvelle Association à Dixmont !

Cha.Bada & Cie

propose :

Cours de couture liés aux costumes de spectacle (tous niveaux)
Découverte des métiers du spectacle...

Et les 6 et 13 juin, initiations ludiques suivies d'un
repas/spectacle immersif à la croisée des chemins du
Prieuré de l'Enfourchure de Dixmont.

Pour nous contacter,
adhérer :

cha.bada.cie@gmail.com
4 rue d'Eichtal à Dixmont
Facebook ChaBada&Cie





Lionel CHALONS

MAÇONNERIE - ISOLATION COUVERTURE - CARRELAGE

10 Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

03 86 87 08 36
06 14 28 49 67



AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH
- VENTES VEHICULES
- SERVICE CARTE GRISE

Votre garantie constructeur est préservée !



Restauration
de véhicules anciens



GARAGE ALARY

EXPERT



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE

ACHAT - VENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS



Thierry Garant



Cathy Secrétaire



Nicolas Technicien



Thierry Technicien



Jean-Christophe Mécanicien



Anthony Carrossier Peintre



Enzo Carrossier Peintre



Alexis Apprenti Vendeur



Baptiste Apprenti Mécanique



Tristan Apprenti Carrossier



Angelino Apprenti Mécanique

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - E-mail : contact@garagealary.com

DROIN & Fils

Entreprise de Peinture

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
- POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT - PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93
06 59 86 41 84

89500 LES BORDES
sarl.droin@orange.fr



CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS 2026

Dixmont

JANVIER		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	☀️ 🌙
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	☀️ 🌙
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

FÉVRIER		
1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	☀️ 🌙
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	☀️ 🌙
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	

MARS		
1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	☀️ 🌙
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	☀️ 🌙
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

AVRIL		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	☀️ 🌙
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	☀️ 🌙
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

MAI		
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	☀️ 🌙
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	☀️ 🌙
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

JUIN		
1	L	☀️ 🌙
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	☀️ 🌙
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	☀️ 🌙
30	M	



Bac grenat

Ordures ménagères

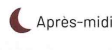


Bac jaune

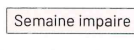
Emballages et papiers



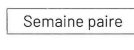
Matin



Après-midi



Semaine impaire



Semaine paire



Plan interactif

Besoin d'en savoir plus ? Contactez les services de l'Agglomération au **03 58 45 10 23**. Toutes les infos sur la collecte et le tri de vos déchets sur grand-senonais.fr



Appli Montr'i

Et aussi, sur l'application

montri

Vous Triez Nous Valorisons



JUILLET		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	☀️ 🌙
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	☀️ 🌙
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

AOÛT		
1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	☀️ 🌙
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	☀️ 🌙
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

SEPTEMBRE		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	☀️ 🌙
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	☀️ 🌙
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

OCTOBRE		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	☀️ 🌙
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	☀️ 🌙
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

NOVEMBRE		
1	D	
2	L	☀️ 🌙
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	☀️ 🌙
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	☀️ 🌙

DÉCEMBRE		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	☀️ 🌙
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	☀️ 🌙
29	M	
30	M	
31	J	



Bac grenat

Ordures ménagères



Bac jaune

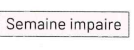
Emballages et papiers



Matin



Après-midi



Semaine impaire



Semaine paire



Plan interactif

Besoin d'en savoir plus ? Contactez les services de l'Agglomération au **03 58 45 10 23**. Toutes les infos sur la collecte et le tri de vos déchets sur grand-senonais.fr



Appli Montr'i

Et aussi, sur l'application

montri

Vous Triez Nous Valorisons



ÉLECTION MUNICIPALES

MUNICIPALES 2026

COMMUNE DE DIXMONT

DATES DU SCRUTIN



1ER TOUR - 15 MARS

**2EME TOUR - 22 MARS
(SI BESOIN)**

**15 SIÈGES
À POURVOIR**

COMMENT VOTER

- 1** Je reçois un ou plusieurs bulletins de "liste"
- 2** Je mets **un seul bulletin** dans l'enveloppe
- X** Je ne modifie pas le bulletin (aucune rature, aucun ajout)

CE QUI CHANGE



Listes paritaires
(alternance
femme/homme)

**Listes de 13 à 17
candidats**



**Panachage et
rayures interdits**

PROCURATION



Demande possible en
ligne :
www.maprocuration.gouv.fr

CONTACTS



03 86 96 02 13



mairie@dixmont-yonne.fr



<https://dixmont-yonne.fr>

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

APPELER le 15 et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie

03 86 96 02 13

Fabien COULAUD 7 rue de l'église

03 86 66 05 49

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens 03 86 83 67 00

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENAUULT et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne 03.86.87.62.00

SOS FEMMES BATTUES :

3919

ENFANCE MALTRAITÉE :

0 800 054 141 ou 119

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE :

0 800 112 212

EDF:

0 810 333 089

EN CAS DE TEMPÊTE : Signalez tout incident anormal à Enedis

03.86.48.51.11

Service de dépannage

0 811 010 212 +(89142)

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY

03 86 97 09 92

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat

06 08 27 05 56

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

03 86 72 16 16

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne)

03 86 96 56 46

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles

e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)

03 86 64 30 66

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON

e-mail : mdsgron@fede89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT

03 86 66 05 49

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

Directeur de la publication : Marc BOTIN

E-mail : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS



Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15

Dépôt légal à la parution

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13

Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin : 06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot : 03.86.96.08.71
2e Adjoint, M. Pierret : 06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier : 06.52.91.14.64

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi 14h30 à 18h
Mercredi 9h30 à 13h et 14h à 17h30
Jeudi 14h30 à 19h
Vendredi 9h30 à 13h
Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13** Fax : 03.86.96.00.19

Email : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi 14h30 à 17h30
Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : 03.86.96.03.81

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 17h à 19h
Samedi 9h à 12h

Tél : 03.86.96.02.13

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : 03.58.15.60.02

Prêtre Ivan Roulier

Permanences d'accueil :

Mardi et Vendredi de 10h à 12h

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15
ÉCOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78
SIVOS DIXMONT-LES BORDES
Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75
E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistants maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery
Tel: 03.86.96.08.20

La M.A.M :

La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont
Ouverte tous les jours de la semaine de 8h à 18h30
Tél. : 03.86.83.34.04
E-mail : mam.en.othe@gmail.com

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : 03.86.96.02.13
TARIFS :- Résidents de la commune : du lundi au dimanche
140 €
60 € par journée supplémentaire
- Résidents hors commune : du lundi au dimanche
200 €
75 € par journée supplémentaire

Capacité d'accueil de 100 personnes
La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :
Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index,
branchements, fuites ...
Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51
E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :
Branchements d'eaux, SPANC ...
Tel standard : 03.86.86.46.98
Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les
ambassadeurs du tri:
Tél : 03.58.45.10.23
Port : 06.84.12.49.13
E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr
Jours de collectes :
- **ordures ménagères** les lundis impaire matin
- **sélective** les lundis impaire après-midi

DÉCHETTERIES

Villeneuve sur Yonne : **03.86.83.28.57**
Cerisiers : **03.86.88.58.51**
Sens (ZI des Vauguilletes) : **03.86.95.30.93**
Sens (ZI des Sablons) : **03.86.65.63.24**



Votre audioprothésiste indépendant
25 ans d'expertise
au service de votre audition

RETROUVEZ LA JOIE
des conversations claires et précises

1 mois d'essai OFFERT

Bénéficier d'un bilan auditif **gratuit**
et du tiers payant **toutes mutuelles**



Saint Denis Les Sens
3 impasse Sainte Colombe
03 86 83 89 89
du lundi au vendredi
de 8h-12h30 et 13h30-19h
Le samedi de 9h-13h



Joigny
2 quai Henri Ragobert
03 86 43 40 35
du lundi au vendredi
de 9h30-12h30 et 14-18h

NOUVEAU - AUSSI PRÉSENT À AUXERRE

Réponses jeux page 24 :

- | | | |
|-------------|--------------|--------------|
| 1.hivernale | 5.patin | 9.neige |
| 2.froid | 6.flocon | 10. igloo |
| 3. givre | 7.flottaison | 11. ski |
| 4.glace | 8.avalanche | 12. bonhomme |



Le spécialiste de l'orthopédie

**BOUGEZ
MIEUX**

**ORTHO-PROTHÉSISTES
PODO-ORTHÉSISTES**
agrées sécurité sociale
et mutuelles

**VIVEZ
MIEUX !**

**orthèses
prothèses
corsets
contention
ceintures
semelles
chaussures**

ST-DENIS-LÈS-SENS
3 impasse St-Vincent

03 86 64 94 23

AUXERRE
37 rue Paul Bert

03 25 76 71 74

ST-ANDRÉ-LES-VERGERS
159 avenue d'Echenilly

PARIS
9 rue Léopold Bellan

01 42 33 83 46



BOUTIQUE

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi
18h - 21h30 et +
Mercredi - Vendredi
11h - 13h30 | 18h - 21h30
Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 83 19 66

Du lundi au jeudi dans 4 communes
17h30 - 21h



CAMION

Lundi DIXMONT Rue d'Eichtal	Mercredi CHAUMOT Place St-Louis, église
Mardi GRON Grande-Rue	Judi ETIGNY Grande-Rue

07 71 81 39 62

Pizzas à emporter

Fraîcheur - Saveurs - Tradition - Qualité



Pizz'à fab

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT



pizzafab89



DISTRIBUTEUR

27 faubourg Saint-Nicolas
Station lavage - Face gendarmerie

VILLENEUVE/YONNE

Rue du Maréchal Leclerc
Face à l'église

BUSSY-LE-REPOS

*Hors périodes de congés

*Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel*

*Votre professionnelle
de l'électricité*

**PASCAL
VASSARD** SARL

Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51